

COMpte RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

Présents : Françoise BERNARD, Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Fabienne DAUVERGNE, Isabelle PAGEAULT, Alain GUILLET, Robert LEBOEUF, Michael LITTFASS,

Excusée : Isabelle DEPUYDT (pouvoir à Robert LEBOEUF)

Secrétaire de séance : Françoise BERNARD

La séance est ouverte à 20H30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

1) ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2016

<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	45 468.52 €
	Dépenses	26 711.47 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 18 757.05 €

Excédent de fonctionnement reporté 63 075.02 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé : 81 832.07 €

<u>Investissement</u> :	Recettes	30 308.67 €
	Dépenses	29 734.26 €

Soit un déficit d'investissement de : 574.41 €

Déficit d'investissement reporté : 5 133.67 €

Soit un déficit d'investissement cumulé : 4 559.26 €

Résultat de clôture : 81 832.07 (excédent de fonctionnement) - 4 559.26 (déficit d'investissement) soit 77 272.81 €

Le compte administratif, conforme au compte de gestion validé par le trésorier de Sennecey-le-Grand, est approuvé par 10 voix pour - Mme le Maire ne participe pas au vote.

2) AFFECTATION DES RESULTATS ASSAINISSEMENT

Des chiffres devant être vérifiés, ce point est reporté au prochain conseil municipal

3) BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

Des chiffres devant être vérifiés, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

4) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

- <u>Fonctionnement</u> :	Recettes prévues	284 999,00 €
	Recettes réalisées	222 687,80 €

	Dépenses prévues	284 999,00 €
	Dépenses réalisées	225 755,77 €
Soit un déficit de fonctionnement de		3 067.97 €

Excédent de fonctionnement cumulé (compte tenu du report positif des exercices antérieurs de 74 810.53€) : 71 742.56 €

- <u>Investissement</u> :	Recettes prévues	123 707,00 €
	Recettes réalisées	101 321,40 €

	Dépenses prévues	123 707,00 €
	Dépenses réalisées	38 167.12 €
Soit un excédent de		63 154.28 €

Déficit d'investissement cumulé (compte tenu du report négatif des exercices antérieurs de 79 820.56€) : 16 666.28 €

Le compte administratif de la commune, conforme au compte de gestion validé par le trésorier de Sennecey-le-Grand, est approuvé par : 9 voix pour - 1 abstention - Mme le Maire ne participe pas au vote.

5) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES AUX ASSOCIATIONS

Suite aux travaux d'un groupe de réflexion, une convention établissant la participation des associations de la commune aux charges de fonctionnement de la salle des fêtes est proposée aux membres du conseil municipal.

Une participation forfaitaire aux charges de fonctionnement sera réclamée pour les manifestations engendrant des recettes : 20 € sans utilisation de la cuisine, 40 € avec utilisation de la cuisine.

Pour les manifestations n'engendrant pas de recettes mais utilisant la cuisine, une participation forfaitaire de 20 € sera demandée.

En ce qui concerne le coût de location, le conseil municipal valide la gratuité pour les associations de la commune.

Une actualisation du règlement intérieur et des différents documents de location sera étudiée par un groupe de travail.

6) O.N.F. PROGRAMME DE TRAVAUX 2017

Le programme d'actions proposé par l'ONF d'un montant de 1 980 € HT, soit 2 178 € TTC, pour l'année 2017 est validé à l'unanimité :

- régénération par plantation de 200 pieds de chêne, maintenance de cloisonnement sylvicole et dégagement manuel

Ce montant sera inscrit au budget 2017 : 2 178 € en section d'investissement. Une partie de ces travaux sera subventionnée par la Région.

Questions diverses

- RALLYE DES VINS

Le Rallye des Vins se déroulera cette année le dimanche 4 juin. Les demandes d'autorisation de buvette doivent être faites à l'organisation du Rallye des Vins Mâcon ou au Département de Saône-et-Loire lorsque l'installation de la buvette se fait sur une départementale avec copie à la mairie.

- PROJET D'INSTALLATION DE BUNGALOWS A DESTINATION DES JEUNES

Suite au retour de devis élevés pour l'installation de deux bungalows, le Conseil Municipal décide de demander au C.C.A.S d'étudier d'autres possibilités (ex. abris de jardin...).

- ROLE DU CCAS

Le CCAS n'étant pas une association, les conseillers municipaux membres du CCAS ne souhaitent pas qu'il soit associé à toutes les manifestations organisées par les autres associations de la commune.

- ROULOTTES EN CHANTIER

Le chapiteau de l'association "ROULOTTES EN CHANTIER" sera présent sur la commune la semaine du 25 mars au 1er avril. Le programme des manifestations est finalisé et sera distribué à chaque habitant (mail ou courrier).

- PUCES DE L'ASSOCIATION "LA TIRELIRE DES LOUSTICS"

Elles auront lieu le 26 mars 2017 autour de la cave de Mancey

- SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Afin de réaliser un programme de réhabilitation des ouvrages, un projet de réalisation de schéma directeur d'assainissement est à l'étude

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 10 avril 2017 à 20 h 30.

Le Maire, Christine BOURGEON